



Déclaration préalable au CDEN du 28 novembre 2017 au titre de la FSU.

Pour le 1er degré

Pour ce bilan de rentrée nous lançons une alerte sur la situation très dégradée des remplacements dans notre département. Chaque année nous vous avons alerté, Monsieur le DASEN, parlant de « difficulté de remplacements », de « situation préoccupante » quand on voyait déjà en octobre (avant même les épidémies hivernales) que des classes se retrouvaient sans enseignant. Aujourd'hui c'est la sécurité même des élèves qui n'est plus assurée quand ici il faut répartir 10 élèves par classe, là la collègue qui partait en stage passe à l'école avant de s'y rendre et découvre une seule remplaçante pour 61 élèves dans la cour. Ce ne sont pas des situations anecdotiques, cela devient le quotidien des écoles. Les parents se mobilisent, vous écrivent, s'inquiètent pour le suivi de la scolarité de leurs enfants et ils ont raison. La situation de notre département est très critique. Les priorités de cette rentrée (Dédoublage des CP en REP+, Développement des PDMQDC, Augmentation des décharges de PEMF et directeurs/trices) se sont faites à moyens constants en niant une situation déjà très tendue. Nous le redisons ici : il est évident et indispensable de donner plus de moyens aux quartiers en politique de la ville et REP mais ces moyens ne peuvent plus être pris sur la dotation globale du département si cette dotation n'est pas abondée, car cela met en péril le reste des écoles du département. Nous vous demandons dès à présent de faire remonter au niveau académique la situation de notre département qui se détériore de jour en jour.

Pour le second degré

Le taux d'encadrement change très peu pour les collèges du Territoire de Belfort. Nous déplorons la création d'un nombre insuffisant de classes alors que les effectifs augmentent (+107)... Sur le terrain, la situation est toujours compliquée dans les collèges. Les effectifs par classe dans certains établissements restent trop élevés. Cette situation récurrente est toujours pénible pour les élèves comme pour les enseignants.

Sur le plan structurel, nous constatons toujours des disparités. Les élus de la FSU pensent que les inégalités sociales supportées par la population du département doivent être prises en compte pour l'attribution des moyens supplémentaires pour l'Education. Pour certains collèges M. le Directeur Académique a tenu compte de nos remarques et des différences sociales, pour d'autres moins. Les choix opérés pour cette rentrée scolaire restent donc assez flous. Les collègues du terrain ont donc le sentiment de ne pas être très écoutés...

A cette rentrée, la Réforme du Collège s'est éloignée, à la grande satisfaction de nombreux collèges. Ces derniers avaient le sentiment que les véritables difficultés sur le terrain avaient été oubliées. La FSU a toujours portée une autre exigence de l'accompagnement des élèves en difficultés au Collège. Une réforme du collège est nécessaire, mais elle ne peut se faire sans les personnels....

En ce qui concerne l'emploi, la situation reste toujours complexe pour les collègues sont toujours mal affectés, sur plusieurs établissements et itinérants. Certains cours sont toujours assurés par des personnels précaires. Sur ce plan, la situation reste très fragile et nous le déplorons vivement.

Enfin nous avons eu quelques informations globales concernant les établissements privés de notre département. Mais sur ce sujet nous vous demandons toujours des chiffres sur les effectifs, les structures et les moyens en encadrement dans ces établissements. C'est une demande qui n'est pas nouvelle et nous souhaitons vraiment la voir aboutir. Nous aimerions donc avoir, une nouvelle fois, davantage d'informations sur ce point car c'est le sujet clé du maintien des véritables inégalités si souvent développées par les médias en France.

Enfin dans les écoles et établissements scolaires de notre académie, de nombreux personnels en situation précaire se voient privés brutalement d'un emploi ou d'un renouvellement de contrat. La suppression des contrats aidés met à mal le Service Public d'Education.

Ces emplois correspondent à de réelles missions indispensables au bon fonctionnement de la communauté éducative: aide à la direction d'école, accompagnement d'élèves en situation de handicap, aide à la restauration, à l'entretien des locaux et des espaces verts, maintenance informatique, aide aux services administratifs des collèges et des lycées...

La question de la suppression d'emplois aidés est donc bien au cœur des débats de l'actualité scolaire de cette rentrée. Dans notre département nous avons demandé en CTSD de rentrée d'avoir des documents sur le nombre de ces emplois, leur répartition et leur évolution. Il est dommage que nous n'ayons pas ces documents et que cela ne figure pas à l'ordre du jour de ce bilan de rentrée.

Pour nous, 2 analyses sont nécessaires :

→ Si on se place du point de vue de ces personnels, il est important de savoir ce qu'ils deviennent. Ont-ils eu

de la formation durant leur contrat ? Cela a-t-il été un tremplin vers une réinsertion dans le monde du travail ?

- La FSU a toujours dénoncé le statut précaire de ces emplois mais n'a jamais nié la réalité des missions qui leur été confiées. Que deviennent-elles ? Comment les équipes vont-elles pouvoir continuer de fonctionner correctement en l'absence de ces personnels ? Le besoin était là, le statut certes, n'était pas le plus approprié mais une suppression sèche de ces emplois ne résout en rien toutes les difficultés des équipes à couvrir l'ensemble de leurs missions.

Nous exigeons donc dans l'immédiat qu'aucun personnel ne soit licencié et que tous les contrats soient renouvelés .

Nous exigeons que l'ensemble de ces personnels puisse accéder à des emplois statutaires et pérennes. Il en va du respect de ces personnels et de la sauvegarde de leurs missions afin d'assurer la qualité et la continuité du service public d'éducation.